

## Clariane présente son plan moyen-terme 2023-2026

- **Un plan de refinancement de 1,5 milliard d'euros pour renforcer sa structure financière bien engagé, dont le volet augmentation de capital est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale mixte du 10 juin prochain**
- **Des perspectives 2023-2026 solides, après prise en compte de l'ensemble des volets du plan de refinancement :**
  - **Une croissance organique annuelle moyenne d'environ +5%**
  - **Une marge d'EBITDA, pre IFRS 16, attendue en progression de 100 à 150 points de base à horizon 2026**
  - **Un levier financier inférieur à 3x et une LTV à 55% dès fin 2025**
  - **Des engagements ESG réaffirmés**

**Paris, 21 mai 2024** – Clariane (CLARIA.PA – ISIN FR0010386334) organise aujourd'hui de 14h00 à 18h00 une réunion d'information au cours de laquelle le Groupe présentera son plan stratégique et ses perspectives sur la période 2023-2026.

Cette réunion se tiendra à la suite de l'annonce vendredi 17 mai des projets d'augmentations de capital destinées à renforcer sa structure financière pour un montant total maximum d'environ 328 millions d'euros et à accueillir, aux côtés de Crédit Agricole Assurances, le Groupe HLD Europe en tant que nouvel actionnaire de référence afin de garantir la bonne exécution de son projet d'entreprise : « A vos côtés » et ses engagements d'entreprise à mission.

**Sophie Boissard, Administratrice et Directrice Générale du Groupe**, a déclaré : « *Depuis 2020, Clariane a dû affronter une série d'épreuves inédites, avec la pandémie de Covid-19, les turbulences sectorielles résultant de l'affaire Orpea, la montée brutale de l'inflation et le resserrement des conditions de crédit.*

*Grâce à l'engagement sans faille de ses collaborateurs et au soutien de ses parties prenantes, notre entreprise a su faire preuve de résilience et se réinventer, en accord avec ses valeurs et sa mission : « prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».*

*Après approbation par l'Assemblée générale mixte du 10 juin prochain des modalités d'exécution de l'augmentation de capital prévue dans notre plan de renforcement de notre structure financière, nous pourrons ouvrir un nouveau chapitre, forts du soutien de nos actionnaires et du professionnalisme de nos 60 000 collaborateurs, plus mobilisés que jamais pour assurer la qualité et la pertinence des soins et des services que nos patients et résidents et leurs proches attendent de nous ».*

Pour répondre aux enjeux de santé publique liés au vieillissement de la population et à l'augmentation des maladies chroniques, Clariane a développé dans ses différentes géographies des formes d'accompagnement et de prise en charge diversifiées et complémentaire organisées autour des trois segments suivants :

- "Maisons de retraites médicalisées" ;
- "Établissements et services de santé spécialisés" ;
- "Domiciles et habitats partagés"

Dans le cadre de **son projet d'entreprise « A vos côtés »**, Clariane promeut le développement de solutions de soins personnalisées, au plus près des territoires et des besoins des personnes fragiles et de leurs proches aidants.

Elle développe un socle de compétences communes à ses différents métiers, parmi lesquelles le recours à une expertise médicale rigoureuse, des standards de qualité homogènes, une politique de développement des compétences et de promotion par la formation diplômante et la digitalisation progressive des principaux processus.

En cohérence avec l'adoption du statut de société à mission, elle intègre les parties prenantes dans sa gouvernance, dans le cadre d'un pacte de confiance alimenté par une mesure régulière de la performance extra-financière.

A la suite du resserrement des conditions de crédit et des turbulences sectorielles, Clariane a engagé le 14 novembre dernier **un plan de renforcement de sa structure financière**.

L'exécution des différents volets de ce plan est en bonne voie, tel que rappelé dans le communiqué que le Groupe a publié le 17 mai dernier, et les modalités d'exécution de l'augmentation de capital seront soumises à l'Assemblée générale mixte des actionnaires le 10 juin prochain.

Confirmant ses objectifs pour 2024, et fort de l'avancement du plan de renforcement de sa structure financière, le Groupe **annonce aujourd'hui ses principales perspectives pour la période 2023-2026** :

- **Une croissance organique annuelle moyenne (CAGR) de son chiffre d'affaires d'environ +5%**, soutenue notamment par une augmentation progressive et régulière de ses taux d'occupations, et de ses volumes d'activité, notamment ambulatoire, et du rattrapage tarifaire en cours, en particulier en Allemagne ;
- **Une amélioration de 100 à 150 points de base de sa marge d'EBITDA**, pré-IFRS16, soutenue principalement par la croissance de son chiffre d'affaires ainsi que par des mesures d'amélioration ciblées portant sur sa structure de coûts centraux, sur les dépenses de loyer et sur les dépenses d'énergie ;
- **Un levier financier inférieur à 3,0x** dès la fin de 2025 avec une **LTV de 55 % s'agissant de la dette immobilière**

**Parallèlement, le Groupe s'est fixé des objectifs 2026 en matière de ESG les objectifs 2026 suivants :**

- Plus de 7 000 collaborateurs engagés dans un parcours diplômant au travers de l'Université Clariane
- Un NPS se maintenant au-delà de 40
- Un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêts ramené à 29
- La mise en œuvre des engagements SBTi sur la trajectoire carbone

La présentation associée à cette réunion d'information est accessible sur le site de la société [clariane.com](https://clariane.com).

La réunion est également retransmise en direct sur le site à l'adresse suivante :

[https://channel.royalcast.com/landingpage/clariane-en/20240521\\_1/](https://channel.royalcast.com/landingpage/clariane-en/20240521_1/)



## Avertissement

*Le présent communiqué de presse ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public, et il n'y aura pas de vente de titres dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction. La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions spécifiques. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer. Les actions de Clariane (la « Société ») (et tout droit de souscription d'actions de la Société) n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), et ne peuvent être offerts ou cédés aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'exemption d'enregistrement applicable conformément au U.S. Securities Act, ou dans le cadre d'une transaction non soumise à ces exigences.*

*Un prospectus d'admission relatif à l'augmentation de capital réservée sera soumis Clariane S.E. à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2024.*

*Un prospectus relatif à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription sera soumis par Clariane S.E. à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers avant le lancement effectif de cette augmentation de capital.*

*Le présent document contient des informations de nature prévisionnelle auxquelles sont associés des risques et des incertitudes, y compris les informations incluses ou incorporées par référence, concernant la croissance et la rentabilité du Groupe dans le futur qui peuvent impliquer que les résultats attendus diffèrent significativement de ceux indiqués dans les informations de nature prévisionnelle. Ces risques et incertitudes sont liés à des facteurs que la Société ne peut ni contrôler, ni estimer de façon précise, tels que les conditions de marché futures. Les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document constituent des anticipations sur une situation future et doivent être considérés comme tels. La suite des événements ou les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont décrits dans le présent document du fait d'un certain nombre de risques et incertitudes décrits au Chapitre 2 du Document d'Enregistrement Universel 2023 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 30 avril 2024 sous le numéro d'enregistrement D.24-0380 disponible sur le site Internet de la Société et celui de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Toutes les déclarations prospectives incluses dans le présent document ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Clariane S.E. ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.*

*Dans ce communiqué, et sauf indication contraire, toutes les variations sont exprimées sur une base annuelle (2024/2023), et à périmètre et taux de change constants.*

*Les principaux indicateurs alternatifs de performance (IAP), tels que les notions « d'EBITDA », « d'EBIT », « d'endettement net » ou encore de « levier financier », font l'objet d'une définition accessible dans le Document d'Enregistrement Universel disponible sur le site internet de la société [www.clariane.com](http://www.clariane.com)*

# clariane

## À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans six pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie et Pays-Bas.

Avec leurs différentes expertises, les 60 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de près de 900 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que les domiciles et habitats partagés (Petits-fils, Ages et Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Le groupe Clariane est coté sur Euronext Paris Section B.

Euronext ticker: CLARI.PA - ISIN: FRO010386334

## Contacts investisseurs

---

### Stéphane Bisseuil

Directeur des relations investisseurs  
+33 (0) 6 58 60 68 69  
[stephane.bisseuil@clariane.com](mailto:stephane.bisseuil@clariane.com)

## Contacts presse

---

### Matthieu Desplats

Directeur des relations presse  
06 58 09 01 61  
[matthieu.desplats@clariane.com](mailto:matthieu.desplats@clariane.com)

### Julie Mary

Responsable des relations presse  
06 59 72 50 69  
[julie.mary@clariane.com](mailto:julie.mary@clariane.com)

### Florian Bachelet

Responsable des relations presse  
06 79 86 78 23  
[florian.bachelet@clariane.com](mailto:florian.bachelet@clariane.com)